

Comité de bibliothèque en architecture

Compte rendu de la réunion du 6 avril 2016, 9 h 30, salle 1115 de l'édifice du Vieux-Séminaire de Québec

MEMBRES	ORDRE DU JOUR
présents : Samuel Bernier-Lavigne François Dufaux Agueda Iturbe-Kennedy Jonathan Lévesque Marc Lortie	1. Ouverture de la réunion
absents : Marc Grignon Luc Lévesque	2. Adoption de l'ordre du jour 2.1. Situation Budgétaire 2016-2017 2.2. Rationalisation de la collection des périodiques 2.3. Évaluation des abonnements de périodiques en double 2.4. Acquisition de livres 2.5. Fonds d'investissement étudiant (FIE) 2.6. Fondation de l'Université Laval
observatrice : Catherine Lacoursière	3. Avenir du comité de la bibliothèque
	4. Divers 4.1. Abonnement à la revue CLOG 4.2. Dons
	5. Clôture de la séance

1. Ouverture de la réunion

Marianne souhaite la bienvenue aux membres du comité.

2. Adoption de l'ordre du jour

Marianne indique qu'elle a fait l'ajout d'un sujet au point « Divers ». L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2.1. Situation Budgétaire 2016-2017

Marianne fait état de la situation quant au budget d'acquisition pour l'année 2015-2016. Elle mentionne que la Bibliothèque a eu à vivre non seulement avec le fait qu'il n'allait pas y avoir d'augmentation, mais aussi avec une coupure de 620 000 \$ ce qui fait que le budget d'acquisition est descendu à 11,8 M \$. De plus, au 1^{er} mai 2015, le dollar canadien a baissé à 0,82 ¢ et au cours de l'année il a continué de dégringoler, et ce qui fut en 2013-2014 une augmentation cumulative de 3 % est rendu à 6 %. Tout cela fait que la Bibliothèque a une perte de pouvoir d'achat pour l'année 2015-2016 autour de 30 %.

Concernant l'année prochaine, 2016-2017, la direction de la Bibliothèque a été informée qu'elle n'allait pas avoir d'augmentation. Pas de coupe, mais pas d'augmentation ce qui signifie tout même, encore, une perte de pouvoir d'achat. Il est à noter qu'à chaque fois que le dollar perd 0.1¢, la Bibliothèque perd 100 000 \$ de pouvoir d'achat. Cette variable-ci, à elle seule, est déjà très importante pour la Bibliothèque, car la majorité de ses achats sont faits en dollars américains. Sachant que les fournisseurs augmentent en moyenne le coût des ressources de 3 % par année et que la Bibliothèque n'aura pas d'augmentation, une perte de pouvoir d'achat de 40 % est à prévoir pour 2016-2017.

2.2. Rationalisation de la collection des périodiques

Marianne informe les membres du comité qu'à l'automne 2015, la Bibliothèque a enclenché une démarche de sensibilisation auprès de la communauté universitaire alors qu'elle présentait la grande opération de rationalisation des périodiques scientifiques en effectuant des rencontres départementales dans chaque faculté et département du campus.

L'opération de rationalisation vise principalement à négocier avec les grands éditeurs (Elsevier, Wiley, Springer et autres) le prix et le contenu des grands ensembles de périodiques auxquels la Bibliothèque est abonnée. À la suite de ces négociations, la direction de la Bibliothèque espère pouvoir économiser de l'argent en ne conservant que les périodiques dont la communauté universitaire a réellement besoin.

Pour pouvoir négocier avec les éditeurs, la Bibliothèque doit leur fournir la liste des périodiques priorisés par la communauté universitaire. Au cours des derniers mois, elle a donc entrepris l'évaluation de sa collection de périodiques en utilisant une méthodologie basée sur trois indicateurs : les données de téléchargement, les périodiques cités dans les publications des chercheurs de l'Université Laval et les titres identifiés par le biais d'un sondage auprès des enseignants et des étudiants des cycles supérieurs. Les résultats obtenus à partir de la combinaison des trois indicateurs permettront de dresser la liste des périodiques à prioriser.

Actuellement, la direction de la Bibliothèque travaille sur une liste préliminaire afin de la raffiner. Vers la mi ou fin avril, la liste définitive sera diffusée aux membres de la communauté universitaire pour validation et pour avoir leurs commentaires, à savoir s'il manque des titres de périodiques. Loubna Ghaoui, directrice de la Bibliothèque, fera parvenir un courriel adressé aux doyens, aux vices-doyens et aux directeurs de département pour annoncer l'étape de validation. Par la suite, les bibliothécaires-conseils vont écrire à leur tour aux doyens, aux vices-doyens et aux directeurs de département pour les informer que la liste est rendue disponible sur le site Web de la Bibliothèque. Chaque unité sera invitée, que ce soit par réunion de comité, par réunion départementale ou encore individuellement, à valider le contenu de la liste et à identifier les périodiques prioritaires. La Bibliothèque compte sur la collaboration des doyens et directeurs de département pour faire descendre l'information jusqu'aux étudiants de 2^e et 3^e cycles en passant par les professeurs, chargés de cours, professeurs cliniques et professionnels de recherche, car ces derniers ont tous fait partie du processus, et ce, depuis le début et qu'il serait normal de boucler la boucle en les incluant jusqu'à la toute fin.

2.3. Évaluation des abonnements de périodiques en double

Il y a approximativement une dizaine d'abonnements de périodiques en double à la Bibliothèque du pavillon Bonenfant et à l'École d'architecture. Avant d'envisager de couper des titres, Marianne suggère qu'éventuellement le comité se réunisse pour tenir une « réunion spéciale » afin d'évaluer si certains abonnements en double peuvent être annulés. Marianne soumettra la liste aux membres du comité par courriel afin que ces derniers puissent prendre connaissance des titres qui s'y trouvent. Elle leur transmettra également les statistiques de consultation et de prêt pour chacun de ces titres ainsi que le prix des abonnements.

Dans un premier temps, le processus de consultation se fera par courriel mais on pourrait également planifier une rencontre au besoin.

2.4. Acquisition de livres

Marianne informe les membres du comité qu'au cours des deux dernières années, les coupes ont été faites de façon paramétrique, c'est-à-dire que la direction de la Bibliothèque a décidé, au 1er mai 2015, de couper de 26 % les budgets disciplinaires. Par conséquent, les bibliothécaires-conseils ont eu à composer avec un budget d'acquisition réduit, ce qui a affecté le développement des collections. Pour l'année 2016-2017, la direction ne souhaite pas faire les choses de cette manière, car elle ne veut que les sciences humaines soient pénalisées pour une troisième année consécutive d'autant plus que l'importance de la monographie en sciences humaines est beaucoup plus grande que dans d'autres disciplines. La bibliothèque tiendra donc compte de cette disparité entre les disciplines et la répartition du budget d'acquisition favorisera davantage les sciences humaines.

Malgré les coupes de 26% effectuées en mai 2015, la Bibliothèque n'a pas été en mesure de payer tous ses abonnements (périodiques et bases de données). La direction a donc décidé, le 1er février 2016, de suspendre presque tous les achats de livres jusqu'à nouvel ordre. Cette décision a inquiété les professeurs d'histoire de l'art pour qui le livre est une source d'information essentielle. Marianne annonce que le moratoire sur l'achat de livres devrait être levé au courant du mois de mai et que les bibliothécaires pourront recommencer à commander des documents.

2.5. Fonds d'investissement étudiant (FIE)

Marianne invite les étudiants présents de passer le mot au sein de leurs associations étudiantes respectives au sujet de la situation budgétaire précaire dans laquelle se trouve la Bibliothèque actuellement. Elle insiste sur l'importance de proposer un projet d'achats de documents en art au fonds d'investissement étudiants (FIE) de leur faculté pour l'année 2016-2017. Les sommes obtenues par le biais du FIE permettraient à Marianne de bonifier son budget d'acquisition et de développer les collections de manière plus soutenue.

2.6. Fondation de l'Université Laval

Marianne explique aux membres du comité qu'à chaque année, ces derniers peuvent donner de l'argent à la fondation de l'Université ou, s'ils le souhaitent, ils peuvent choisir l'option de faire un don à la Bibliothèque ce qui permet aux bibliothécaires-conseils de présenter, une fois par année, un ensemble de projets sur lesquels quelques-uns sont acceptés. Malheureusement, sur ces projets, ce doit être absolument des sommes ponctuelles comme l'achat de livres, de CD ou de DVD. Il n'est pas possible de mettre des abonnements périodiques parce que d'année en année, la Bibliothèque ignore combien elle recevra de la fondation. Cependant, en ce qui concerne les livres et livres électronique, par exemple, cela se fait très bien et habituellement, la fondation favorise les projets spéciaux. Marianne invite donc les professeurs à lui signaler toute nouveauté concernant l'enseignement et la recherche à l'École (ex. : nouveaux cours, projets de recherches, chaires et groupes de recherche, etc.) qui pourrait influencer le développement des collections documentaires. Marianne pense, par exemple à l'impression 3D un secteur en plein développement pour lequel les collections sont assez limitées à la Bibliothèque. On pourrait éventuellement proposer un projet à la Fondation afin de pouvoir acheter de la documentation portant sur l'impression 3D et les technologies additives.

3. Avenir du comité de la bibliothèque

Marianne prend le pouls auprès des personnes présentes pour savoir s'ils jugent encore nécessaire que le comité se réunisse systématiquement chaque année ou s'il est préférable de tenir des rencontres au besoin. Les personnes présentes manifestent leur intérêt de conserver une rencontre du comité de bibliothèque sur une base annuelle.

4. Divers

4.1. Abonnement à la revue CLOG

Le comité se concerta à savoir s'il conserve ou non l'abonnement à la revue CLOG. Au final de cette discussion, le comité décide de conserver l'abonnement à cette revue pour encore un an pour évaluer le contenu des numéros, à la suite de quoi l'abonnement à la revue CLOG sera réévalué.

4.2. Dons

Samuel Bernier-Lavigne présente un projet de don de documents qui lui a été soumis par Georges Teyssot, professeur à l'École d'architecture. Les documents en question proviennent de la bibliothèque personnelle d'Alfred Neumann, architecte israélien aujourd'hui décédé. Ce dernier a enseigné deux ou trois ans à l'École d'architecture, au cours des années 60. C'est sa fille qui a fait don des livres à Georges Teyssot. Les livres se trouvent actuellement chez Monsieur Teyssot et c'est lui qui souhaite en faire don à la BUL.

Samuel et François Dufaux proposent que la collection soit localisée à la salle de lecture de l'École d'architecture mais qu'on ne l'intègre pas aux collections régulières. Les documents pourraient être conservés tous ensembles, dans des étagères à part. Dans les circonstances, les étagères prévues pour la collection seraient achetées par l'École d'architecture. On propose que la collection soit consultable sur place seulement. En ce qui concerne la préparation matérielle des documents, les professeurs souhaitent que les étiquettes de cotes ne soient pas directement collées sur les livres. Marianne propose d'utiliser des étiquettes de cotes apposées sur des médaillons, comment cela se fait pour les documents localisés à la section des livres rares.

Les professeurs de l'École aimeraient que le don soit traité et transféré à la salle de lecture de l'École au cours de l'été, car une conférence portant sur l'œuvre d'Alfred Neumann sera organisée par l'École à l'automne prochain, en collaboration avec l'École d'architecture de l'Université McGill. Les membres du comité souhaiteraient profiter de l'occasion pour inaugurer officiellement la collection Neumann et organiser une exposition où serait présentés quelques livres provenant de la collection.

5. Clôture de la séance

La séance se termine à 11 h.

Rédaction du compte rendu :
Catherine Lacoursière, 2016 / 04 / 06